

CENTRE DE FORMATION & DE PROMOTION

Jarijoux - 24 750 CHAMPCEVINEL

TEL : 05 53 45 40 70 E mail : cfp.champcevinel@mfr.asso.fr

N° EXISTENCE : 722 400 880 24 – N° SIRET : 419 719 240 000 14 - APE : 8899B



Annexe au règlement d'admission En formation sociale préparatoire au Diplôme d'Etat d' AIDE MEDICO-PSYCHOLOGIQUE Année 2012/2013

1/ Retrait des dossiers d'inscription :

Les dossiers d'inscription sont à retirer auprès du CFP ou à télécharger sur le site internet www.cfpchampcevinel.fr à partir du 2 novembre 2011 et à remettre complets au plus tard le 27 mars 2012

La décision de recevabilité du dossier sera confirmée par l'envoi de la convocation aux épreuves d'admissibilité début avril 2012.

Tout dossier incomplet sera retourné et devra être mis en conformité dans les délais requis.

2/ Epreuves d'admission :

- ❖ L'épreuve écrite d'admissibilité aura lieu le jeudi 12 avril 2012 au CFP à Champcevinel (Questionnaire d'une durée de 1 heure 30).
- ❖ L'épreuve orale d'admission aura lieu courant du mois de mai 2012 (Entretien d'une durée de 20 minutes).

D'autres épreuves de sélection écrites et orales, pourront être organisées si le nombre de candidats admis est insuffisant au regard du nombre de places ouvertes pour la rentrée de septembre 2012.

3/ La commission d'admission :

Elle siègera :

- ❖ Fin avril 2012 pour l'épreuve écrite d'admissibilité,
- ❖ Fin mai 2012 pour l'épreuve orale d'admission.

4/ Frais de dossier d'inscription aux épreuves de sélection :

- ❖ Epreuve écrite d'admissibilité : 35 euros,
- ❖ Epreuve orale d'admission : 25 euros,
- ❖ Entretien avec le responsable pédagogique pour l'étude du parcours personnalisé de formation pour les candidats souhaitant accéder à la voie « complément de formation dans le cadre de la validation des acquis de l'expérience » suite à une validation partielle par la VAE : 30 euros.

5/ Droits d'inscription :

Les droits d'inscription pour l'année scolaire 2012/2013 s'élèvent à 60 euros pour un cycle de formation (complet ou bénéficiant de dispenses ou d'allègements).

6/ Frais pédagogiques :

Les frais pédagogiques pour l'année scolaire 2012/2013 s'élèvent, pour un parcours complet de 495 heures, à 5200 euros.

7/ Effectifs pour la rentrée 2011 :

- ❖ Formation continue (cours d'emploi, contrat de professionnalisation, congés individuels de formation CDI ou CDD, Programme Régional de Formation) : 40 parcours.

Champcevinel, le 2 novembre 2011

Stéphane GOJJARD
DIRECTEUR DU CFP